

Procès verbal du 23/03/13 à 9h30

Sont présents :
TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, GUIMONT Yves, HARTIG Pierre, VIDAL Max.

Absents : CONTE Philippe, GALY Alain, MASMEJEAN Marianne

Monsieur GUIMONT Yves est nommé secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance. Le conseil constate et regrette l'absence d'assistance.

➤ **Approbation des comptes de gestion**

Les comptes de gestion 2012 présentés par notre trésorier de Tarascon, Monsieur MALATERRE sont examinés. N'appelant aucune observation, ils sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Approbation des comptes administratifs**

Les comptes administratifs 2012 sont présentés par le 1^{er} adjoint, Bernard DEFFARGES et sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Clôture budget Moulin**

Monsieur le Maire explique au Conseil que les travaux étant définitivement terminés, ce budget n'a plus lieu d'être. Adopté à l'unanimité.

➤ Les **affectations des résultats de l'exercice 2012** concernant les budgets CCAS, Commune et Logements sociaux sont adoptés à l'unanimité sur les bases des propositions avancées.

➤ Le vote des **taux d'imposition pour l'année 2013** se fait à l'unanimité des membres présents qui décident de les revaloriser de 1%.

➤ **Vote des Budgets primitifs 2013**

Il est rappelé que les budgets primitifs sont votés à l'équilibre recettes/dépenses.

- **Budget Commune** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 161 362.86€
 - **Recettes/ dépenses investissement** : 111 551.29€

- **Budget Logements sociaux** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 25 335.22€

- **Recettes/ dépenses investissement :** 13 344.71€
- **Budget C.C.A.S.:** adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement :** 802.78€
- **Indemnité receveur**
Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur François MALATERRE, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil qui est calculée par application du tarif communiqué à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années. Vote à l'unanimité.
- **Emprunt travaux de voirie**
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt auprès d'un organisme bancaire pour un montant de 50 000€ pour permettre le règlement des factures concernant les importants travaux de voirie. Vote à l'unanimité.
- **Participation financière employeur protection sociale des agents**
le Conseil, en attente de l'avis du Comité Technique Paritaire, valide un accord de principe pour participer, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, au financement de la couverture complémentaire santé et prévoyance maintien de salaire souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents. Vote à l'unanimité.
- **Subventions associations**
Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les sommes allouées aux associations ayant présentées leur bilan financier.
- **Réseau lecture**
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de transfert de compétence « Réseau de Lecture » intercommunal.
Le Conseil approuve à l'unanimité, le contenu de la compétence Réseau de Lecture, l'évaluation du coût du transfert de charges de la compétence « Réseau de Lecture » et la prise en charge financière par l'AC de manière solidaire à hauteur de 1% par les communes adhérentes à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon
- **Questions diverses**
 - *Départ de nos locataires Mr et Mme LARZABAL à la fin du mois de mars. Monsieur le Maire informe de l'arrivée d'une nouvelle locataire. Présentation étant faite le conseil municipal donne un avis favorable.*
 - *Cession de terrains LE GALL*
 - *Echange RIVIÈRE – Commune*
 - *Echange RASCOL – Commune*

Fin du Conseil Municipal à 11h45.